

# 'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information  
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré  
[www.roke-lez-beaupre.fr](http://www.roke-lez-beaupre.fr)

Avril 2014

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN, Philippe VALLET,  
Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Besançon  
[mairie@roke-lez-beaupre.fr](mailto:mairie@roke-lez-beaupre.fr)

# Conseil Municipal 24 février et 6 mars 2014

## **1. Désignation du jury d'assises 2015**

Le Conseil municipal a procédé au tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2015 à partir de la liste électorale; 6 personnes ont été ainsi désignées.

## **2. Emprunt court terme : budget ZA SUD**

Dans l'attente de la réalisation des ventes engagées par compromis dans la ZA SUD, il est opportun de recourir à un emprunt court terme relais de 200 000 €. Après consultation auprès de diverses banques, un contrat sera signé avec le Crédit Agricole.

## **3. Vente du dernier lot terrain ZA**

La société qui avait retenu le dernier lot N°10 dans la ZA SUD s'est finalement désistée; une nouvelle demande est parvenue. Le Conseil décide de fixer à 45 € TTC le m2 de ce dernier lot qui sera vendu à la société CREARTIS pour la somme de 153 000 € TTC.

## **VOTE DES BUDGETS 2014 :**

Conformément à l'usage et afin de ne pas bloquer l'action municipale du Conseil nouvellement élu le 30 mars, les conseillers sortants ont procédé au vote des budgets 2014 (le budget général et les budgets annexes).

Les dépenses engagées (route de Novillars, préau école,) ont été reprises ainsi que les dépenses traditionnelles à envisager (travaux de voirie, travaux de bâtiments, etc)

Les conseillers nouvellement élus communiqueront sur les priorités qu'ils souhaitent donner aux investissements.

A une forte majorité les conseillers sortants ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux 2014 qui restent à 8.43 % pour la taxe d'habitation, 9.23% pour le foncier bâti et 25.03% pour le foncier non bâti.

## Vos manifestations organisées par le COMITE DES FETES !

### **MARCHE DE PRINTEMPS : DIMANCHE 13 AVRIL**

Le parcours est en cours de repérage. Nous tenterons de satisfaire tout le monde : Pas trop de grimpette, mais des endroits agréables pour notre pique nique ! Repas tiré du sac – Apéritif et café offerts par le Comité des Fêtes -

Il se peut que nous ne démarrions pas de Roche – Prévoir quelques voitures pour du co-voiturage !

N'oubliez pas : Bonnes chaussures – Eventuellement bâtons – de l'eau – quelques biscuits ou fruits secs – Lunettes de soleil –

Comme d'habitude, inscriptions salle JOUFFROY D'ABBANS à 8 H 30 –

Départ 9 H 00 – Retour vers 17 H 00.

En cas de pluie ou de terrain rendu très glissant en raison de la météo, le COMITE DES FETES pourrait décider d'annuler cette randonnée !

**A BIENTÔT POUR CE RENDEZ-VOUS PRINTANIER !**

### **CHASSE A L'ŒUF : SAMEDI 19 AVRIL**

A partir de 14 h 00 – A L'endroit habituel : Espace forestier près du Chemin des Vaux – Chemin de la Cototte, côté Thise : le COMITE DES FETES prépare une chasse à l'œuf pour vos enfants ! Les bulletins sont distribués – Inscriptions jusqu'au 31 mars – Tous les enfants seront récompensés et les meilleurs «chasseurs » trouveront un œuf d'argent et/ou un œuf d'or !!!

Pour tous, une buvette est installée avec boissons chaudes et froides ! Attention en cas de météo défavorable : forte pluie par exemple, cette manifestation pourrait être annulée.

### **ASSEMBLEE GENERALE : MARDI 29 AVRIL – 20 H 30**

Bar de la salle Lumière : Assemblée générale du COMITE DES FETES – Rapport Moral et financier – Constitution du Bureau et du Conseil d'Administration – Manifestations 2014 –

Bien évidemment, Pot de l'Amitié ! Venez nombreux nous apporter vos idées et envies !

## Pensons aux voisins ...

Avec le printemps, les gazons reverdissent, l'herbe pousse, les haies ont besoin d'être taillées.

Alors, il est bon de rappeler les horaires durant lesquels on peut s'adonner à un jardinage ou bricolage sonores :

**\*Jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

**\*Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h**

**\*Dimanches et jours fériés : uniquement le matin de 10h à 12h.**

Pour la tranquillité de tous et les rapports de bon voisinage, merci de respecter ces heures.

Par ailleurs, nous rappelons aussi que "aucun bruit ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé" (article R 1334-31 du décret n°2006-1099 du 31 août 2006).

Bien souvent les mobylettes ou scooters trafiqués dépassent largement les 85 décibels autorisés par le code du Travail : pourquoi devrait-on supporter dans le cadre de sa vie familiale des bruits aussi intempestifs que nuisibles à la santé ? Sans compter les risques d'agacement et les disputes.

*Aux parents de veiller à ce que la normalité soit respectée.*

D'autant qu'une amende et la confiscation de la chose responsable de l'infraction portant atteinte à la tranquillité du voisinage sont prévues par les articles R-1337-7 et 1377-8 du même décret.



## Centre de loisirs

### **EVENEMENT : "Le printemps du jeu"**

Le printemps arrive à grand pas... Le centre de loisirs UFCV organise pour cette occasion le "printemps du jeu".

Cet événement, gratuit, a pour but de se divertir, de jouer et de s'amuser en famille ou entre amis.

En partenariat avec la boutique "Les Jeux de la Comté", plusieurs stands avec divers jeux de société, présentés et animés, seront à découvrir ou à redécouvrir.

**Rendez-vous le samedi 3 mai de 14h à 18h**

**au Centre de Loisirs, 3 rue des écoles à Roche-lez-Beaupré.**

La charge des enfants reste à celle des accompagnateurs durant l'évènement.

### **INFORMATIONS VACANCES AVRIL**

Le centre de loisirs sera ouvert pendant les vacances d'Avril du 21 avril au 2 mai. Attention aux jours fériés lundi 21 avril et jeudi 1er mai.

Inscription à compter du lundi 7 avril. La date limite d'inscription ou de modification (annulation) est fixée à une semaine avant la venue de votre enfant.

### **RAPPEL INFORMATION PERISCOLAIRE**

Nous vous rappelons que pour toute modification (annulation ou inscription), nous devons être prévenus 48h avant l'absence de votre enfant. Si votre enfant est malade, vous devez nous faire parvenir un certificat médical dans les 2 jours suivant l'absence de vos enfants ; toute absence non justifiée est donc due.

De plus, les demandes d'inscription ne pourront être prises en compte qu'après accord du responsable : taux d'encadrement, organisation des activités, commande de repas,...

Ces conditions visent à assurer la sécurité et le bien-être des enfants qui nous sont confiés.



Nous vous rappelons les horaires d'ouverture du périscolaire :

- matin : 7h30/8h40
- midi : 11h40/13h40
- soir : 16h40 / 18h00

Pour tout renseignement, Emilie et Maxime se tiennent à votre disposition du lundi au vendredi de 7h30 à 18h au centre de loisirs ou au 03.81.57.09.82.

## CONFERENCE SUR LA NUTRITION

« Celui qui mange l'estomac plein creuse sa tombe avec ses dents »  
(proverbe turc)

Dans le cadre du CCAS, à l'initiative du LCR, une conférence sur la nutrition a eu lieu salle Lumière mardi 11 mars de 14h30 à 16h30.



Cette conférence était organisée par Mme Roberte Cressier, responsable du programme PAPA (Préservation de l'Autonomie des Personnes Agées) pour le département du Doubs. Ce programme est piloté par le GIECR Groupement d'Intérêt Economique des Caisses de Retraite). L'animation était assurée par Mme Marie-Pierre Clairét, diététicienne de l'ELIAD (ancien ASSAD).

90 personnes étaient présentes, venues pour moitié de notre village et de Besançon et des villages environnants pour l'autre moitié.

Le public a été fort intéressé par la prestation de Mme Clairét portant sur l'équilibre alimentaire et les besoins nutritionnels à adapter en fonction de son âge et de ses besoins. De nombreuses questions ont été posées à l'intervenante durant la conférence.

Un pot d'amitié a clos agréablement cette réunion.



## ADIEU A CHRISTIAN PETIT-LAURENT



Sa disparition le 15 mars, après une longue et douloureuse maladie, attriste tous ses amis et connaissances.

La Municipalité tient à lui rendre hommage pour toutes les années qu'il a passées au service des autres. D'abord comme pompier : durant près de 40 années, il a appartenu au CPI de Roche, toujours volontaire et toujours disponible pour porter secours à celles et ceux qui en avaient besoin. Comme conseiller municipal ensuite, à partir de 2008 et jusqu'à ces derniers jours. Elu conseiller délégué pour la voirie et les réseaux, il s'occupa activement des commissions Voirie/Assainissement, Propreté/Environnement, Sécurité et surtout de l'Eclairage public. Il parcourait toutes les semaines les rues du village pour détecter les défaillances et y remédier le plus promptement possible. Sa profonde connaissance du village le rendait indispensable. Durant toutes ces années, tout le monde a pu apprécier son professionnalisme dans sa fonction, toute la conscience qu'il mettait dans son accomplissement, ses qualités humaines qui faisaient qu'il ne comptait que des amis

**Au revoir, Christian, et merci pour tout ce que tu as apporté à tes concitoyens.**

### Adieu Christian

Christian Petittlaurent , s'engage au Corps des Sapeurs  
Pompiers de Roche lez beaupré le 1er juin 1969.

Au fil des années , il reçoit la médaille d'honneur d'argent ,  
de vermeil et enfin l'or .

En 2008, au grade de Caporal Chef , il prend sa retraite de Sapeurs Pompiers  
après 38 années d'activités.

Christian nous quitte ce 15 mars à l'âge de 61 ans.



**L'Amicale des Anciens Sapeurs Pompiers**

## Opération " RESTO DU COEUR "

28 bénévoles, dont 2 élèves du lycée Pergaud et 1 élève du lycée Saint Jean, se sont relayés le vendredi 7 et le samedi 8 mars pour la collecte de denrées alimentaire au profit des " RESTOS DU COEUR " dans le hall du Super U et devant le Petit Casino. Nous remercions l'ensemble des bénévoles et des généreux donateurs ainsi que le Super U et le Petit Casino pour leur accueil.

**2,135 tonnes** de denrées alimentaires ont pu être ainsi collectées.

## Etat Civil

**A  
U**

### Naissances :

- Lysia FROSSARD le 22 février 2014



**F  
i  
l**

### Décès :

- Christian PETIT-LAURENT le 15 Mars 2014



## Culte

**d  
u**

Samedi 5 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 6 avril : à 10h30, célébration de la Parole à Vaire-Arcier

Samedi 12 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 13 avril : à 10h30, messe à Thise

**M**

Jeudi Saint 17 avril : à 20h, messe à Thise

Vendredi Saint 18 avril : à 20h, célébration à Chalezeule

**O  
i**

Samedi Saint 19 avril : à 20h, veillée pascale à Thise

Dimanche 20 avril, fête de Pâques : à 10h30, messe à Thise

**S**

Samedi 26 avril : à 18h, messe à Thise

Dimanche 27 avril : à 10h30, messe à Vaire-Arcier

# Bibliothèque

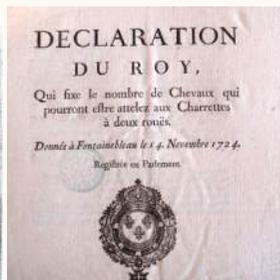
L  
a  
v  
i  
e  
  
A  
s  
s  
o  
c  
i  
a  
t  
i  
v  
e

***Un tour de la capitale en photos*** réjouira petits et grands au cours du mois d'Avril 2014. Les lundis et mercredis de 16h30 à 18h30 et les samedis de 11h à 12h, vous pourrez rejoindre Paris grâce à ***Michel Pellaz et sa très belle exposition de photos.***



**Atelier Ecriture Enfants** : Mardis 1er et 15 avril 2014 de 16h45 à 18h.

**Apéritif thématique** : Vendredi 4 avril 2014 à 18h30 : ***"Roulez Carrosse au XIXème siècle en Franche-Comté"***, conférence de ***Jack Bourguet*** sur les transports des biens et des personnes.



**Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars** : Jeudi 10 avril 2014 de 11h à 11h45.

**Club-lecture** : Vendredi 11 avril 2014 de 18h à 19h30 : Coups de cœur.

**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 17 avril 2014 de 17h à 19h.

A partir du **2 avril 2014**, les nouveaux livres prêtés par le Bibliobus seront à votre disposition.

Parcourez la galerie de photos de l'exposition mensuelle et retrouvez le résumé et les photos de nos animations sur notre blog **[bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com)**. Sur chaque article, cliquez sur "Lire la suite".

## Des nouvelles du Loisirs Club Rochois

Avec l'année 2014, le Loisirs Club Rochois a débuté une nouvelle saison.

C'est ainsi que le 13 février dernier, il a organisé son traditionnel concours de tarot à la salle Jouffroy d'Abbans.

Cette manifestation a réuni 48 joueurs dont de nombreuses dames, ainsi que des membres des clubs voisins de Chalèze, Chalezeule et Novillars. A l'issue de la compétition, des coupes et de nombreux lots ont été remis.

Comme d'habitude, l'après-midi s'est achevée autour d'un repas convivial qui a rassemblé soixante-dix personnes.



## Tennis



La nouvelle saison de tennis 2014 va commencer à partir du 05 avril.

**Notre assemblée générale aura lieu vendredi 04 avril à 19h00 dans la salle Courbet, au dessus de la bibliothèque, rue des écoles.**

**Une permanence vous permettant de prendre ou de renouveler votre cotisation annuelle se tiendra le samedi 05 avril de 10h à 12h près des courts de tennis.**

L'année 2013 nous a permis d'apprécier nos courts de tennis qui ont été rénovés en totalité. Plus de faux rebonds, c'est particulièrement appréciable.

Notre cadre champêtre situé près du Doubs et de la vélo route est toujours aussi agréable. D'ailleurs en juin 2013, lors d'une rencontre amicale des écoles de tennis de Roche et de Thise, nos voisins Thisiens l'ont également apprécié. Nous vous attendons de ce fait, raquettes à la main, sur nos courts et vous souhaitons une très bonne année tennistique 2014.

Le comité tennis



## La Renaissance

### Challenge Compagne-Panier du district de Besançon FSCF

Deux équipes de douze gymnastes, en poussines, jeunesses et aînées de la Renaissance ont participé au Challenge Compagne-Panier à Ornans :

- en individuel challenge Panier aînée, Marie Masson termine 3ème .
- en individuel challenge Compagne, Léane Marillier termine 1ère et Manon Koch termine 2ème en jeunes poussines ; Elodie Fay obtient une médaille pour sa 6ème place en poussines et Bertille Bole du Chomont obtient une excellente 1ère place en aînées cadettes.



Le classement Panier par équipes est le suivant :

Poussines : 8èmes / Jeunesses : 10èmes / Aînées : 8èmes

Classement général de l'équipe rochoise : 8ème sur 14 équipes

Le classement Compagne par équipes est le suivant :

Poussines : 4èmes / Jeunesses : 7èmes / Aînées : 7èmes

Classement général de l'équipe rochoise : 6ème sur 9 équipes

La prochaine compétition pour la coupe Interclubs aura lieu à Arbois.

### Coupe Interclubs à Arbois

Dimanche 16 Février s'est déroulée la coupe interclubs de la ligue de Franche-Comté de la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF) à Arbois.



La Renaissance de Roche-lez-Beaupré, avec deux équipes de quatre poussines, quatre jeunesses, et quatre aînées en catégorie promotion, s'est classée 3ème pour la première équipe et 20ème pour la 2ème sur vingt deux équipes présentes.

Remise de la coupe pour la 3ème place par leur président Gérard Dudouit. Bonne prestation pour aborder les demi-finales de Franche Comté qui se dérouleront à Voray le dimanche 6 avril.



## Comité de Jumelage



### COMITE DE JUMELAGE SANTA BRIGIDA/ROCHE LEZ BEAUPRE

#### VACANCES DE PAQUES :

Du 22 au 25 avril 2014, le Comité de Jumelage offre une initiation ludique à l'italien pour les enfants nés entre 2003 et 2005, en collaboration avec le Centre de loisirs.

Les cours auront lieu de 10 à 11 h salle Courbet au dessus de la bibliothèque.

Le bulletin d'inscription sera distribué prochainement dans les classes de CM1-CM2.

#### DEUX DATES A RETENIR :

\* le **5 mai 2014 à 18h30 en Mairie "ICI ON PARLE D'EUROPE"**, conférence-débat présentée par la MAISON DE L'EUROPE de Besançon en prévision des ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014.

#### CECI NOUS CONCERNE TOUS

\* le **17 mai 2014 de 14 à 18 h à l'ESPACE DU MARAIS A SAONE** : **JOURNEE NATIONALE DE L'EUROPE** organisée par les communes jumelées de la CAGB dont Roche lez Beaupré, sur le thème de la musique, avec de nombreuses animations pour enfants et adultes, ainsi que plusieurs chorales européennes.



# Yoseikan

## Les Arts Martiaux Rochois inaugurent leur nouveau Dojo !

Pour célébrer la construction de notre nouveau Dojo nous avons organisé avec le club de Baume un stage avec KYOSHI MOCHIZUKI Expert fédéral et fils du maître fondateur de notre Art Martial, tous les clubs de la région et amis ont répondu à l'appel : clubs de Besançon, Baumois, Strasbourg et Pulvesheim ainsi que Rio.



Ainsi une trentaine de novices, gradés et enseignants ont pu progressé ensemble, sous le regard de Maurice Furlan, le premier pratiquant et gradé de Yoseikan Budo de Franche-Comté. Encore bravo à tous !

### Calendrier :

- Championnats de France de Yoseikan Budo à Vitrole 19/21 avril
  - Stage arbitrage le 31 mai
  - Coupe de roche le 1 juin
  - Passage de grade a paris



Cours auto defense / cardio training / Armes japonaises / enfants adultes



Pour tous renseignements  
Auguste Torregrossa  
06 50 14 46 06  
Référént Régional  
2ème Dan / DEJEPS

## Histoire de Roche

Durant des décennies, on va rencontrer les mêmes familles. En 1846 : Marguerite Vuillecard, veuve Grosjean (3 personnes), François Courtois (1 personne), Marcelin Bourgoin (4), François Faivre (6) et Aimé Lotte (4), tous sont cultivateurs. En 1851, la famille de Jean-Baptiste Petit remplace la famille Bourgoin qui réapparaît en 1866, tandis qu'en 1856, François Décurey est là, à la place de JB Petit.



*Semoir à betteraves*



*La maison de Paul Barthod-Malat*

En 1861, Antoine Jussreandot, (orthographe : Jussrandoz, Jusserandot et même Randoz en 1861) de Besançon, épouse Félicie Loth, des Vaux, et la famille va pérégriner durant quelques dizaines d'années : jusqu'en 1870, Antoine est cultivateur aux Vaux où sont nés ses trois premiers enfants ; en 1872 (en octobre il obtient le marché de la coupe affouagère) et 1876, la famille Jussreandot demeure au village avec un domestique nommé Beurrier ; en 1881, Antoine est journalier domicilié à Deluz et sa femme vient faire ses couches chez sa mère aux Vaux, pour la naissance d'Edmond et jusqu'en 1910, la famille, devenue propriétaire de la maison Lotte (B 32) en

1887, réintègre les Vaux pour s'établir définitivement au centre du village, près de l'église. Louis sera garde-champêtre et cantonnier du 28.08.1908 au 06.08.1909. En 1911, Edmond est mouleur à la papeterie Ubel de Novillars et sa femme trieuse dans la même entreprise.



Pendant ce temps, aux Vaux, on retrouve les familles Faivre, Lotte et Grosjean. Mais des bûcherons viennent s'y installer en 1886, logeant tous dans la même maison : Joseph et Jeanne Lallemand, Joseph Goulard, Jean-Baptiste Foissotte, Joseph Couturier et Joséphine Vaclette.

## Histoire de Roche : suite

En 1891, ils ne sont plus que 3 : JB Foissotte, Arsène et Joseph Couturier. En mars 1898, le dénommé Gratien Couturier demeurant aux Vaux, chute, (à cause du mauvais état des chemins, du brouillard ou pour une autre raison ?), dans la carrière en allant à son travail à Novillars ! La commune lui accorde 150 francs pour ses frais médicaux.

Les chemins ! Le 6 mars 1846, les habitants des Vaux obtiennent que leurs journées de prestation soient utilisées par eux pour l'entretien des chemins existant sur leur territoire et ceux qui les rattachent aux communes environnantes plutôt qu'au centre du village où ils ne vont guère.



*Le pressoir à pommes*

Le hameau va connaître des hauts et des bas en terme d'occupation des locaux, du nombre de ménages et de personne. Pourtant, Françoise Courtois fait construire une nouvelle maison (cadastrée en B 1) en 1852 ; elle échoit à Joseph Courtois en 1873 et lorsque que Jules Chatelain l'achète en 1874, elle brûle la même année. En 1896 et 1906, une maison est inoccupée et 2 en 1911. Au tournant du siècle, on rencontre les familles d'Antoine Jussreandot, François Faivre et François Jacoulet, tous trois cultivateurs propriétaires et Alphonse Denizot, cultivateur fermier ; au total 15 personnes.

### Le XX<sup>e</sup> siècle

En 1906, il n'y a plus que trois familles : Antoine Jussreandot (4 personnes dont un domestique), François Faivre (4 personnes) et Alphonse Denizot, cultivateur né à Amagney (9 personnes), dont la ferme brûle en 1910 : c'est à cet emplacement où subsiste toujours la citerne qu'a été construite la maison de Guy Orsat. Par contre, trois ans plus tard, il y a à nouveau 4 familles et en 1911, il n'y a plus que les familles d'Eugène Faivre, cultivateur et bûcheron (2 personnes) et Désiré Vuittenez (6 personnes).

## Roche Insolite



Les rues des Vignes et des Vignerons évoquent encore un certain passé de l'agriculture à Roche. Bien sûr, il y avait des terres labourables, des prés, des vergers, mais il y avait aussi des vignes cultivées, non le long de la voie ferrée comme pourrait le laisser entendre la localisation actuelle de ces rues, mais sur les coteaux bien exposés au midi.

On les trouvait donc, en 1807, sur les terroirs de : "Derrière Beaupré", "les Guillepines", "les Vignottes", "les Grandes Vignes", "les Savoyardes", "les Planches", "les Vaufreissons", "Devant Vaivre", "Sous les Vignes".

Au total, 160 parcelles couvrant une superficie totale de 13 ha 65a 18ca sont partagées entre 61 propriétaires et la surface de chacune de ces parcelles varie de 1a 26ca à 92a. Elles étaient séparées les unes des autres par des friches. Puis la vigne périclita : le canal du Rhône au Rhin permettait de se ravitailler en vins de plus fort degré alcoolique ; en 1842, la surface en vigne n'était plus que de 7ha pour une production de 98 hl ; le phylloxéra accentua la chute: en 1901 il ne restait plus que 4ha 50a et en 1939 1ha 50.



Marcelle Vanhoutte se souvenait de la petite vigne de quelques centaines de ceps que son père, Georges Weber, possédait aux Essarts, qu'il vendangeait et dont il versait, au pied du murger, les grappes dans la benne d'Henri Vitte. Dans cette



vigne, il y avait une petite baraque en bois, précédée de trois marches et contenant deux bancs et une table, où les chasseurs venaient parfois conter leurs exploits. Les derniers véritables viticulteurs étaient Edmond Jussreandot, Charles Coquillot et Henri Vitte.

Les cépages étaient principalement du Gamay, du Trousseau, du Poulsard, du Savagnin, du Pinot blanc et du Noah.

A présent, il ne reste plus que quelques pieds de cette vigne : au 3, rue des Essarts (à l'angle de cette rue avec celle des Savoyardes), au 6, rue des Savoyardes où les pampres s'emmêlent avec les branches de cornouillers et de mûres et au 8, rue des Savoyardes, devant le 16, rue de la Source.